



Bulletin d'inscription

Formation Mobilité - SESSION #1

A retourner à rse@monde-proprete.com ou à votre délégué régional du Fare Propreté

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale

N° de Siret :

Adresse

Nbre de salariés : Nbre de salariés ETP :

LE PARTICIPANT (réfèrent Mobilité de l'entreprise)

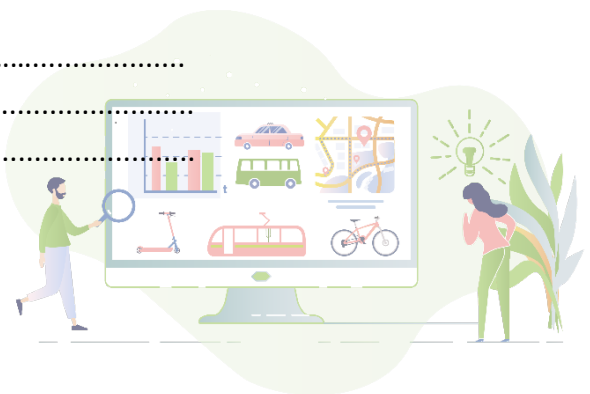
Prénom Nom

Fonction Tél / Portable.....

E-mail

DATES DE FORMATION – SESSION #1

- Module 1 : **jeudi 15 mai de 10h à 12h30**
- Module 2 : **jeudi 22 mai de 10h à 12h30**
- Module 3 : **jeudi 5 juin de 10h à 12h30**
- **+ accompagnement individuel**



ENGAGEMENT

Le participant s'engage à

- Participer aux 3 modules collectifs – caméra allumée. *En cas d'absence à un ou plusieurs modules, l'accompagnement individuel ne pourra être proposé.*
- Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire pour s'investir sur la mise en œuvre du projet

MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur au démarrage de l'accompagnement individuel, de :

- 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)
- 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

Fait à :, le

Signature et cachet

Cette formation est réservée exclusivement aux salariés et chefs d'entreprises non-salariés des entreprises à jour de leur cotisation au Fare Propreté.

